



«Our West flank»: Le Golfe Arabo-Persique, frontière stratégique de l'Empire des Indes au XIX^{ème} siècle

Dr. Guillemette Crouzet

Agrégée d'histoire et docteure en histoire contemporaine de l'Université Paris-Sorbonne, Guillemette Crouzet est spécialiste d'histoire de la Grande-Bretagne et de l'Empire britannique aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Après avoir été Max Weber Fellow à l'Institut Européen de Florence (2015-2016) et chercheuse postdoctorale au Graduate Institute de Genève, elle est actuellement Newton International Postdoctoral Fellow à l'Université de Warwick en Grande-Bretagne, où elle enseigne également. Elle a publié plusieurs articles sur l'Empire britannique en Asie de l'Ouest et au Moyen-Orient et surtout chez Champ Vallon en 2015, « Genèses du Moyen-Orient. Le Golfe Persique à l'âge des impérialismes (c. 1800-c. 1914) », ouvrage qui a été couronné de deux prix en France.

QU'ENTEND-ON par « golfe Persique » au XIX^{ème} siècle ? Si au Moyen Age et à l'époque moderne, voyageurs, marchands et diplomates évoquent un « *sinus persicus* », la définition de cet espace au XIX^{ème} est loin d'être évidente. Le golfe Persique qui était en 1809, lorsque la Présidence de Bombay lance la première expédition contre la cité de Ras el Khymah, divisé politiquement entre plusieurs puissances, est inventé politiquement, géographi-

quement et symboliquement par les Britanniques tout au long du XIX^{ème} siècle¹. Cet article cherche à mettre en valeur la diversité géographique ainsi que le morcellement du Golfe et de ses espaces riverains auquel le discours et la politique britanniques donnent, à partir du début du XIX^{ème} siècle, non pas une « unité », mais une forme de « cohérence » spatiale. En effet, derrière le terme de « Golfe », les Britanniques rassemblent dès 1809 un ensemble d'espaces composé de territoires appartenant à l'Empire perse, à l'Iraq sous domination ottomane ou encore à l'Oman des Imams ibadites de Mascate et de Zanzibar. Les Britanniques, c'est-à-dire Londres, la Présidence de Bombay aux Indes puis le Gouvernement des Indes², esquissent tout au long du XIX^{ème} siècle les contours du Golfe par la formalisation de différents types de discours – notamment géographiques – bien spécifiques. Le Golfe est d'abord localisé et pensé à la fois comme une marge ou un front par rapport à la centralité des Indes, mais aussi dans le cadre plus vaste de l'Empire du Raj³. Il est ainsi intégré au fonctionnement de l'immense empire terrestre et mari-

time des Indes, qui s'étend, en 1914, de l'Afrique de l'Est à la mer de Chine, de la péninsule Arabique à l'océan Indien et aux confins méridionaux de l'Asie centrale. Il demeure qu'à la fin du XIX^{ème} siècle, cet espace composite s'autonomise et l'imaginaire qui lui était attaché change. Le Golfe et ses territoires environnants, auxquels la puissance indienne a donné une cohérence, forment désormais le cœur du Moyen-Orient, dont la fonction première est de protéger les Indes. Intégré à l'empire des Indes, vaste couloir de circulation entre Méditerranée et océan Indien, le Golfe est aussi partie intégrante de la dynamique de mondialisation qui s'esquisse dès 1870 à travers des flux de produits spécifiques.

Frontière d'eau et de sable :
le Golfe au cœur du système
de protection du Raj

D'un point de vue politique, à l'aube du XIX^{ème} siècle, le Golfe est « dominé » par plusieurs puissances. La Perse Qadjare, l'empire ottoman avec la province d'Iraq, le Sultanat d'Oman et de Zanzibar, les petits états indépendants de la côte arabe du Golfe, avec notamment Ras el Khymah et les Wahhabites constituent les forces en présence. La situation évolue considérablement au début du XIX^{ème} siècle avec l'impérialisme des Présidences indiennes et l'émergence des Indes, administrées par l'East India Company, comme une puissance politique autonome de Londres et orchestrant des conquêtes territoriales tant dans les espaces environnants⁴. En effet, dès la fin du XVIII^{ème} siècle, tandis que se font sentir hors d'Europe les conséquences des guerres napoléoniennes, la Présidence de Bombay cherche à étendre son influence dans le Golfe, envisagée telle une extension maritime des possessions territoriales de la Présidence. Tout comme les Présidences de Madras et de Calcutta, elle se comporte véritablement comme une puissance politique indépendante, tentant de se construire

un « mini » empire maritime. La prise d'indépendance du gouvernement de l'East India Company aux Indes et la construction d'un empire territorial et maritime à partir du XVIII^{ème} siècle sont deux phénomènes majeurs qui affectent l'Asie de l'Ouest et donc le Golfe, l'Asie du Sud et du Sud-Est mais aussi l'océan Indien et l'Asie centrale dès la fin du XVIII^{ème} siècle. Dès 1798, alors que les guerres contre Tippu Sultan et Mysore font rage aux Indes, les Britanniques signent le 12 septembre 1798 un traité avec le sultan d'Oman, qui marque les débuts de l'ingérence des Indes et de Londres dans le Golfe.

Bombay se lance dès la fin du XVIII^{ème} siècle à la conquête d'un certain nombre de micro-Etats du littoral Ouest des Indes, notamment sur la côte actuelle du Gujarat⁵. Puis la Présidence légitime son intervention dans le Golfe au début du XIX^{ème} siècle en bâtissant un discours complexe, dans lequel les tribus du Golfe sont accusées de pratiquer la piraterie, de perturber le commerce avec les Indes et surtout de nuire à la sacro-sainte liberté des mers⁶. La rhétorique développée par Bombay est empreinte de théories à caractère racial, décrivant des tribus vivant hors de ce qui caractériserait la « civilisation » et aussi intrinsèquement « violentes ». Selon Bombay, elles attaqueraient les bateaux dans le but de propager l'Islam le plus radical, celui des Wahhabites, qui sont alors très présents dans le sud de la péninsule Arabique. Bombay dénonce également le fait que la tribu des Qasimis, installée à Ras el Khymah, sur le détroit d'Ormuz, point de passage clef et donnant accès au Golfe, aurait institué une taxe dont devait s'acquitter chaque bateau pénétrant dans les eaux khalijiennes⁷. Ces accusations étaient, on peut le penser, totalement fausses et reposaient sur une incompréhension systématique, de la part des Britanniques, du mode de vie des tribus du Golfe. Pour justifier les expéditions très violentes que Bombay orchestre en 1809 et 1819 dans le Golfe contre Ras el Khymah et les tribus khalijiennes, la Présidence évoque

également une menace d'invasion sur les Indes, qui pourrait être orchestrée par la France impériale. Il y eut bien un projet de Napoléon sur les Indes, dont on trouve trace dans sa correspondance avec des généraux lors de l'expédition d'Égypte ou dans d'autres textes, mais sans doute la Présidence choisit-elle de « grossir » les dangers inhérents à l'impérialisme français dans l'océan Indien et en Asie du Sud pour mieux légitimer l'extension de sa juridiction dans le Golfe et la construction d'une ceinture de territoires protégeant les Indes – dont le Golfe était perçu comme un maillon stratégique essentiel. Une première expédition a lieu en 1809, contre Ras el Khymah et d'autres cités du Golfe. En 1819, la Présidence intervient de nouveau. Des traités sont alors ensuite signés avec les chefs des tribus des actuels Emirats Arabes Unis après le bombardement de Ras el Khymah et ce que l'on peut qualifier d'opérations de nettoyage conduites dans le reste du Golfe en 1819⁸. Ces accords permettent d'accroître la présence des Indes dans l'espace khalijien. Selon les clauses des traités, les ports des différentes cités de la partie sud de la rive arabe du Golfe seront désormais inspectés par des bateaux envoyés depuis les Indes qui auront également désormais le droit de patrouiller dans les eaux khalijiennes et dans celles de l'océan Indien à la recherche d'esclaves acheminés depuis la corne de l'Afrique ou Zanzibar. Les anciens comptoirs commerciaux de l'East India Company, fondés au XVI^{ème} siècle – juste après qu'Elizabeth I^{ère} eut signé la charte royale qui avait donné naissance à la Compagnie –, se transforment en de véritables postes diplomatiques, recevant leurs ordres des Indes.

On peut donc dire qu'au début du XIX^{ème} siècle, le Golfe constitue une « marge » pour Bombay. L'espace khalijien est en quelque sorte l'extrémité d'un vaste couloir maritime de territoires en Asie de l'Ouest et dans le sous-continent que la Présidence de Bombay cherche à dominer. Au cours du XIX^{ème} siècle, d'autres traités sont signés par la Présidence de Bombay d'abord puis par le Gouverne-

ment anglo-indien avec les chefs des tribus khalijiennes. Pour les Indes, le Golfe se mue alors en frontière, protégeant sur son flanc ouest cet immense empire terrestre et maritime. Le Golfe a alors la même fonction que d'autres espaces-parties intégrantes du glacis protecteur des Indes, comme l'Afrique de l'Est, le nord-ouest des Indes, la Birmanie, ou encore l'Afghanistan. Par les patrouilles des bateaux, par la mise en place d'opérations cartographiques de vaste ampleur, par la lutte contre la traite d'esclaves, les Indes, parfois aidées de Londres, s'affirment dans le Golfe en associant parfois aux différentes politiques menées les puissances régionales. La protection des Indes et la construction d'un Empire en Asie du Sud-Est et du Sud sont donc une véritable obsession pour Calcutta tout au long du XIX^{ème} siècle. Il fallait donner une épaisseur stratégique à cette frontière. Ainsi, en 1853, de nouveaux traités sont-ils conclus. Le 4 mai 1853, les chefs d'Oum al Quwain, d'Ajman, de Dubaï, d'Abou Dhabi et des Qasimis signent le « Treaty of Peace in Perpetuity », qui transforme la « Côte des Pirates » en « Côte de la Trêve », la *Trucial Coast*⁹. Dans les dernières décennies du XIX^{ème} siècle, c'est le nord du Golfe, avec Koweït et Bahreïn, qui est l'objet de toutes les attentions britanniques, en raison de l'impérialisme ottoman dans cette zone. Si à la fin du XIX^{ème} le Qatar fait partie de l'Empire ottoman, Bahreïn et Koweït sont respectivement en 1892 et en 1899 intégrés à la sphère de domination des Indes. Le 23 janvier 1899, le sheikh Mubarak du Koweït signe un traité avec la Grande-Bretagne sur le modèle de celui conclu le 13 mars 1892 par le sheikh Isa bin Ali Al Khalifah de Bahreïn : il s'engage à n'ouvrir aucune négociation ou conclure de traité avec un gouvernement autre que celui de Grande-Bretagne, à interdire aux délégués de gouvernements étrangers de séjourner sur son territoire sans l'accord du gouvernement britannique, à ne donner aucune parcelle de son territoire sauf au gouvernement britannique. A ces traités fondamentaux de 1819, de 1853 et des années 1890, s'en ajoutent d'autres, tou-

jours signés avec Oman, les Etats de la Côte de la Trêve, Bahreïn et Koweït et destinés à réduire certains « trafics » : la traite des esclaves et le commerce des armes. Est de la sorte favorisé le renforcement de la présence britannique et anglo-indienne tout au long du XIX^{ème} siècle.

Comment le Golfe est-il administré après 1819¹⁰ ? A la tête du système politico-diplomatique du Golfe, on trouve le Résident britannique, basé à Bushire sur la rive perse. Ce dernier reçoit ses ordres de la Présidence de Bombay de 1819 à 1858, puis du Bombay Political Department de 1858 à 1873, date à laquelle la juridiction du Golfe est transférée au Indian Foreign Department et dépend donc directement de Calcutta et du gouvernement anglo-indien. Le Résident s'appuie, tout au long des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, sur un important réseau d'Agents. On en comptait un à Sharjah, à Bahreïn et au Koweït à partir de, respectivement, 1823, 1834 et 1899. Quant à l'Agent de Mascate, installé dès la fin du XVIII^{ème} siècle, il était le « bras-droit » du Résident dans le Sultanat. Le Résident collabore par ailleurs étroitement avec l'ensemble du personnel diplomatique posté par le Foreign Office, et donc par Londres, en Perse, en Egypte et dans l'Empire ottoman.

L'économie : mondialisation, régionalisation, intégration à l'espace-monde

Le Golfe Arabo-Persique, qu'une certaine historiographie a voulu voir comme une périphérie du monde jusqu'à la commercialisation du pétrole, voire jusqu'aux chocs pétroliers, a été précocement intégré à une mondialisation en cours de construction, et plus particulièrement à partir de 1870, grâce aux flux de deux produits, les perles et les dattes. En outre, si l'insertion économique du Golfe dans ce que les historiens ont appelé « the expanding world economy » est un fait incontestable à travers le double effet d'un désenclavement accentué au fil des décennies et d'une progressive augmentation quantitative des flux, les liens marchands et les interpénétrations

avec les espaces macro-régionaux – Asie du Sud et du Sud-Est, Asie centrale, provinces arabes de l'Empire ottoman, océan Indien – n'en demeurèrent pas moins actifs au cours du XIX^{ème} siècle.

Commençons par les flux concernant les perles et la nacre khalijiennes¹¹. La perle du Golfe a connu un véritable âge d'or à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle, de 1870 à 1915 environ, jusqu'à ce que des phénomènes d'ordre « naturel » d'une part (épuisement des fonds, maladies des huîtres), et économique d'autre part (surpêche, crise des années 1930, stagnation des cours des produits de luxe, essor de la commercialisation des perles de culture japonaise), n'entraînent une grave crise, aux répercussions sociales importantes. La pêche perlière est au XIX^{ème} siècle une véritable monoactivité pour les petits bourgs situés sur la côte arabe du Golfe. L'écosystème maritime du Golfe est en effet très propice au développement des huîtres perlières qui aiment les fonds rocheux, peu profonds et les eaux chaudes. On trouve ainsi des bancs d'huîtres à une distance modérée, de la côte arabe du Qatar au Cap Musandam. Perles et nacres sont récoltées d'avril à novembre. La pêche et la commercialisation des nacres et des perles emploient l'ensemble des populations du Golfe durant des mois, qui vivent pour une partie sur les bateaux, tandis que de riches marchands indiens, mais aussi des employés de grandes bijouteries parisiennes ou américaines cherchent à obtenir les plus belles perles. Certains ports arabes ou perses sont les principaux lieux où se déroulent les transactions. Manama est un centre majeur, tout comme l'île de Bahreïn dans son intégralité, suivis par Dubaï à partir du début du XX^{ème} siècle. Sur la rive perse, Lingah est également spécialisé dans la commercialisation. Les perles sont d'abord exportées vers le marché macro-régional. Bagdad, Istanbul et surtout Bombay, véritable « hub perlier » au XIX^{ème} siècle, achètent des perles du Golfe. Différents usages sont faits des perles. Une majorité d'entre

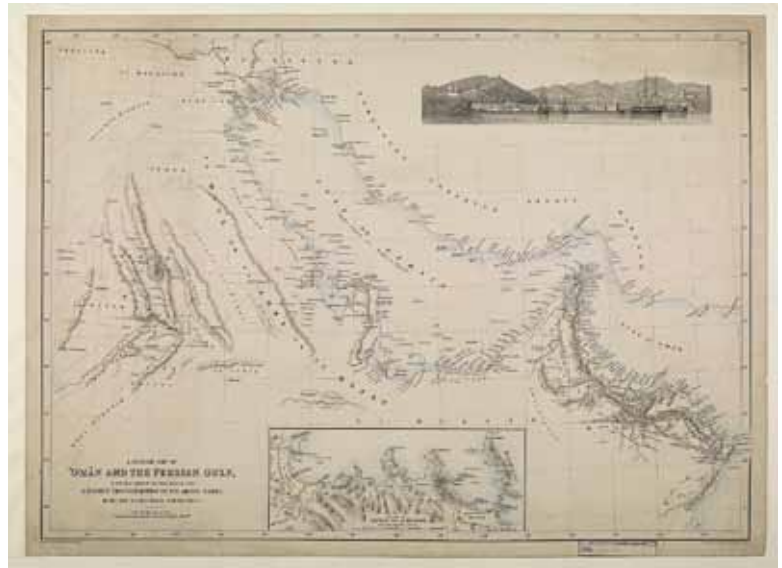
Une carte britannique du Golfe de 1871.

'A revised map of Omán and the Persian Gulf, in which an attempt has been made to give a correct transliteration of the Arabic names. By the Rev. George Percy Badger, F.R.G.S.'

[1r] (1/2), British Library: Map Collections, IOR/X/3210, in Qatar Digital Library.

The map includes two insets: "View of the town of Máskat" in the top right-hand corner, and "Plan of Máskat and El-Mátrah" in the bottom centre.

https://www.qdl.qa/en/archive/81055/vdc_100023483752.0x000002 [consulté le 13 février 2018].



elles servent comme ornements, parant vêtements et coiffures. Les populations khalijiennes ne sont évidemment pas de grosses « consommatrices » de perles, exception faite des femmes du sultan omanais, dont les collections de perles sont demeurées célèbres. Aux Indes, les perles ont un rôle clef dans le cadre du bon déroulement d'un mariage, du moins pour certains groupes sociaux. Enfin, tant dans le sous-continent indien que dans l'Empire ottoman, les perles ornent des objets de culte, décorant les temples et les espaces sacrés. Elles font encore partie du patrimoine d'une famille, ce qui explique que les grosses perles soient, d'une façon privilégiée, conservées à l'état brut, ou simplement montées en bijoux, et non pas retravaillées pour être cousues sur des tissus. Les familles fortunées de marchands swahilis achètent également des perles, qui symbolisent pureté, perfection et richesse. Il semble ainsi que, dans la poésie swahilie, les femmes de familles « nobles » aient souvent été décrites portant à leur cou des colliers de perles. En outre, si les flux régionaux, anciens historiquement, croissent au cours du XIX^{ème} siècle, c'est surtout la demande « mondiale » en perles qui a des réper-

cussions importantes dans le Golfe. Or cette demande progresse pour une raison majeure : les perles et la nacre, sous des formes diverses, devinrent des accessoires de mode indispensables. Il y a ainsi une véritable vogue pour les perles parmi les femmes des aristocraties et bourgeoisies européennes et américaines dès 1860. De la Reine Victoria aux magnats de l'industrie américaine, les perles sont portées. En Europe occidentale, la vogue du bouton de nacre, associé aux tenues vestimentaires des « romantiques », ouvre un débouché important à la plongée perlière. Des secteurs industriels et notamment ceux liés à la tableterie et à la boutonnerie, tirent profit de cette vogue « nacrée ». La demande en nacre ne cesse de croître tout au long du XIX^{ème} siècle, à mesure que les petites implantations industrielles de fabrication de boutons de nacre se multiplient. Les premières usines sont ouvertes en Grande-Bretagne dans la région de Birmingham en 1825, puis vers 1830 en France, dans l'Oise, à Méru. A partir de 1870, il faut ajouter que le Golfe bénéficie de l'effondrement de plusieurs zones de pêche, comme Ceylan, et se trouve donc en position monopolistique. On exporte des perles du Golfe vers la

Grande-Bretagne et la France, vers les fabriques industrielles. Les prix ne cessent de monter après 1880 et les exportations de croître, tandis que les perles sont l'objet de la convoitise de marchands et aventuriers européens qui tentent de mécaniser la pêche. Il demeure que l'âge de la perle se termine dans le Golfe à la veille de la Première Guerre mondiale à la suite d'une invention, qui a lieu au Japon à la fin du XIX^{ème} siècle. En 1894 en effet, un japonais, Kokichi Mikimoto, reprend à son compte le procédé ancestral chinois de fécondation de l'huître perlière, qui consiste à introduire dans la coquille un petit échantillon de nacre perlière de forme sphérique. Dès 1913, Mikimoto est en mesure d'offrir aux marchés mondiaux des perles de culture coûtant un quart du prix moyen de celles pêchées dans le Golfe. Les répercussions de l'émergence d'un marché mondial des perles de culture sur le Golfe sont immenses dès 1920-1930. La demande pour les perles du Golfe s'effondre, laissant sans revenus la majeure partie des populations du Golfe. Après 1930, alors que le monde s'enfonce dans la crise, des révoltes éclatent à Bahreïn, nées de la misère dans laquelle se trouvent la majorité des habitants, qui jusque-là vivaient de la pêche perlière. Si, vers 1920, le cycle de la perle s'achève ainsi, il est néanmoins remplacé par celui du pétrole, autre « produit » global. Une autre société et une autre économie naissent alors et l'impact de l'exploration et de l'exploitation pétrolière est immense, du Qatar à la côte de la Trêve, dès 1930.

Un autre exemple permet d'analyser cette mondialisation du Golfe après 1870 mais aussi son intégration à des marchés régionaux : les flux de dattes¹². On estime que vers 1880 il y avait 45 millions de palmiers dattiers dans les espaces riverains du Golfe. Le Shatt el Arab et l'Oman sont alors les deux zones de production principales. Les dattes font l'objet d'importants échanges commerciaux à différentes échelles. Tout d'abord, des flux de caractère micro-régional lient les deux rives du Golfe. Une partie des dattes produites

dans le Golfe est ainsi absorbée par la consommation « locale ». A une échelle macro-régionale, les Indes et l'Asie du Sud sont deux marchés importants. Les dattes du Golfe sont en effet exportées vers le sous-continent, dans des quantités importantes. Il demeure que les plus grandes aires de production exportent vers 1870 en direction du marché « mondial », et particulièrement vers l'Europe et les Etats-Unis. Un goût pour les dattes se développe aux Etats-Unis dès 1830, qui perdure tout au long du XIX^{ème} siècle. A la faveur du commerce américain à Zanzibar et en Oman, des marchands importent aux Etats-Unis dès le XVIII^{ème} siècle des dattes qui deviennent peu à peu ainsi un véritable phénomène culinaire. Tout au long du XIX^{ème} siècle, on réexporte les dattes arrivées à New York vers la côte ouest, vers Los Angeles notamment. Les dattes omanaises sont particulièrement consommées lors de la fête de Thanksgiving. On les sert telles quelles, ou bien elles sont intégrées à diverses recettes de farces et de gâteaux. En 1923, un livre de cuisine américain proposait 42 recettes à base de dattes, preuve de cet engouement pour le fruit du palmier-dattier. Pour satisfaire cette demande, des sociétés américaines spécialisées dans l'import-export de dattes s'installent donc en Oman vers 1860-1870, et surtout à Bassorah qui devient le pôle de ce commerce. La commercialisation des dattes vers les Etats-Unis fait vivre en 1880, selon les témoignages, des milliers de personnes à Mascate et à Bassorah. Tandis que les hommes aident à la cueillette et au transport, les femmes sont employées pour nettoyer et mettre les dattes dans des boîtes. Les répercussions du commerce des dattes du Golfe sont ressenties « mondialement ». Dans le Golfe, même si les chiffres manquent, le commerce de dattes renforce le statut de Mascate et de Bassorah comme ports « globaux » et encourage la production. Ailleurs, le goût américain pour les dattes stimula divers secteurs économiques : compagnies de navigation, sociétés importatrices, usines scandinaves de fabrication des boîtes en bois destinées

à contenir les fruits, publicitaires. Mais, pour satisfaire ce goût américain pour les dattes, le gouvernement des Etats-Unis aide un certain nombre d'agriculteurs et d'hommes d'affaires à développer la culture irriguée du palmier dattier dès 1880-1890 en Californie. Dès 1925, les Etats-Unis importèrent moins de dattes du Golfe, dès le moment où les plantations américaines commencèrent à donner des fruits. Deux cycles économiques prennent donc fin vers 1925-1930, alors que l'économie mondiale s'enfonce dans la crise. Il demeure que l'ère du pétrole s'ouvre alors.

- 1) Voir Crouzet Guillemette, *Genèses du Moyen-Orient. Le Golfe Persique à l'âge des impérialismes (c. 1800-c.1914)*, Ceyze-rieux, Champ Vallon, 2015, chapitre 1.
- 2) Appelé *Government of India*.
- 3) Voir Blyth Robert, *The Empire of the Raj. India, Eastern Africa and the Middle East (1858-1947)*, Londres, Palgrave Macmillan, 2003. Par «Raj», nous entendons l'ensemble des territoires administrés par le gouvernement anglo-indien dans le sous-continent à partir de 1858 et jusqu'en 1947. Par extension, le terme peut aussi désigner le mode d'administration des Indes britanniques de 1858 à 1947. Le Raj naît en 1858, aux lendemains de la révolte des Cipayes, avec le transfert des possessions de l'*East India Company* à la couronne britannique. Le vice-roi était nommé par le souverain ou la souveraine, qui porta de 1874 à 1947 le titre d'empereur ou d'impératrice des Indes. Le Raj était composé d'une mosaïque de territoires aux statuts administratifs divers. On distinguait les provinces sous administration directe et les États princiers, où l'autorité du gouvernement britannique était représentée par un Résident.
- 4) Voir à ce sujet Crouzet G., *op. cit.*; Metcalf T., *Imperial connections: India in the Indian Ocean arena, 1860-1920*, Berkeley, University of California Press, 2007; Blyth R., *op. cit.*
- 5) Voir Subramaniam Lakshmi, *The Sovereign and the Pirate: Ordering Maritime Subjects in India's Western Littoral*, New Delhi, Oxford University Press, 2016.
- 6) Crouzet G., *op. cit.*, chap. 2; Layton Simon, "Discourses of Piracy in an Age of Revolutions", in *Itinerario*, 35/2, 2011, pp. 81-97; Subramaniam, L., "Piracy and Legality in the Northward: Colonial articulations of law, custom and policy in the late eighteenth-and early nineteenth-century Bombay Presidency", in *Journal of Colonialism and Colonial History*, 15/1, 2014.
- 7) Il est ici fait référence au *khaleej*, terme qui désigne en arabe le Golfe Arabo-Persique. L'adjectif khalijien renvoie donc ici à l'espace du Golfe Arabo-Persique.
- 8) Sur ces expéditions, pour une analyse détaillée, voir Crouzet, G., *op. cit.*, chap. 2 et 3.
- 9) Sur ces traités, pour une analyse détaillée, voir Onley James, "Britain's Informal Empire in the Gulf, 1820-1971", *Journal of Social Affairs*, 22/87, 2005, pp. 29-45.
- 10) A ce sujet, voir Onley James, *The Arabian Frontier of the Raj, Merchants, Rulers, and the British in the Nineteenth Century Gulf*, Oxford, Oxford University Press, 2007; Kelly John B., *Britain and the Persian Gulf, 1795-1880*, Oxford, Clarendon Press, 1968.
- 11) Pour les perles du Golfe et leur mondialisation, voir Crouzet Guillemette, «*A Golden Harvest*»: exploitation et mondialisation des perles du Golfe Arabo-Persique, (vers 1880-vers 1910)», in *Revue Historique*, 658/2, 2011, pp. 327-356. Voir également Carter Robert, *Sea of Pearls: Seven Thousand Years of the Industry that Shaped the Gulf*, Londres, Arabian Publishing, 2012.
- 12) A ce sujet, voir Scott Hopper Matthew, "The Globalization of Dried Fruit: Transformations in the Eastern Arabian Economy, 1860s-1920s", in Gelvin James L. et Green N. (dir.), *Global*

Muslims in the Age of Steam and Print, Berkeley, University of California Press, 2013.



«Our west flank»: Der Persisch-Arabische Golf, strategische Grenze Britisch-Indiens im 19. Jahrhundert

Dr. Guillemette Crouzet

Der Golf als ein kohärentes territoriales Gebilde ist eine politische, geographische und symbolische „Erfindung“ britischer Diskurse und Aktivitäten im 19. Jh., die in engstem Zusammenhang mit dem territorialen Schutz von Britisch-Indien steht. „Britisch“ meint denn auch hier (und je nach Epoche und Kontext) London, die Präsidentschaft Bombay oder das 1858 aus den indischen Provinzen entstandene Britisch-Indien (frz. *Gouvernement des Indes* oder *Empire du Raj*). Noch zu Beginn des 19. Jh. stand die Golfregion unter dem Einfluss verschiedener Mächte: dem persischen Qajaren-Reich, der osmanischen Provinz Irak, dem Sultanat Oman und Sansibar, sowie mehreren Kleinstaaten an der Küste (insbesondere den Wahhabitiden und Ras Al Khaimah, dem Sitz der Stämme der Qasimi, an der strategisch wichtigen Meerenge von Hormus). Aus britischer Perspektive bildete die Golfregion damals als Ganzes vorrangig die westliche Grenzregion (oder Westflanke, eng. *west flank*) Indiens. Insbesondere die indische Präsidentschaft von Bombay betrachtete dieses Gebiet als eine legitime maritime Erweiterung ihres Imperiums. Den Stammesverbänden der Golfküste wurden daher, unter anderem von Rassentheorien inspiriert, Gewalttätigkeit, Piraterie, das Erheben von Steuern auf Schiffe, oder das Propagieren eines radikalen Islams vorgeworfen. Ebenso bauschten britische Diskurse die mögliche Bedrohung Indiens durch eine Intervention Frankreichs im Golf auf, oder man legitimierte die Einmischung im Golf mit der Notwendigkeit, den Sklaven- und Waffenhandel einzuschränken. 1809 griff die Präsidentschaft von Bombay sodann „folgerichtig“ Ras Al Khaimah an. Erneute Angriffe (so 1819) führten schliesslich bis 1899 zu mehreren britischen oder anglo-indischen Verträgen mit Stammesführern der Region, von den heutigen Vereinigten Arabischen Emiraten (VAE) bis nach Kuwait. Mit dem Sultanat Oman bestand schon seit 1798 ein britisches Vertragsbündnis. Dabei ist zu beachten, dass die Golfregion nicht erst später, durch das Aufkommen des Erdöls, ins Zentrum der Historiographie(n) der Welt gerückt ist, sondern dass sie durch eine bis 1915 rekordartig steigende Produktion von Perlen, Perlmutter und Datteln, sowie deren Export in die ganze Welt, allen voran nach Indien, Europa und Nordamerika, bereits viel früher in riesige „regionale“ Märkte und vor allem in den ab 1870 entstehenden globalen Markt eingebunden war.

Deutsche Zusammenfassung des Artikels: Sophie Glutz